



ARTIS
LA MARQUE DES ARTISANS

ENDUIT MANUEL POUDDRE



ARTIS REBMUR

Enduit de rebouchage

Définition :

Enduit poudre intérieur de couleur blanche à base de charges minérales, de liants et d'adjuvants pour le rebouchage des murs et plafonds.

Domaine d'utilisation :

Permet de combler les trous, les fissures et les saignées. S'utilise aussi pour effectuer des petits scellements (ne pas sceller d'éléments lourds de sécurité) ainsi que le collage de petits éléments en corniches, (voir notice pour compléments éventuels de fixation). Utilisé pour le lissage de petites surfaces et l'obtention d'effets décoratifs. Sur mur et plafond.

S'applique sur :

- Plâtre, carreaux de plâtre, plaques de plâtre,
- Anciens fonds peints,
- Ciment, béton, béton cellulaire, parpaings, briques, pierres.

Avantage :

- Large Polyvalence
- Travail rapide et soigné
- Lissage parfait
- Prise rapide, sans retrait ni fissure
- Bonne ponçabilité

Recouvrement :

Recouvrable par tous types d'enduits, peintures et revêtements muraux.

Classification :

Produit issu de fabrication industrielle automatisée, codée, numérotée, contrôlée.

- Caractérisation (NFT 36-005) : Famille III classe 3
- Codification GSVWACR (EN 16-566) : G₃S₂V₀W₀A₀C₀R₀

Zolpan est une marque du groupe
CROMOLOGY



Caractéristiques techniques :

- Taux de gâchage : 50 % d'eau (soit 0,5 l d'eau pour 1 kg de poudre)
- Epaisseur d'application : sans limite
- Consommation : 1 kg de poudre comble 1 l
- Temps d'utilisation : 30 min à 20°C.
- Redoublement : dès que l'enduit est sec
- Recouvrement : après séchage complet, 24 heures en moyenne, selon conditions ambiantes.
- Couleur : blanc
- Adhérence enduit/support (EN 16-566) : > 0,5 MPa

Préparation des supports :

Les supports doivent être conformes au D.T.U. en vigueur 59.1 et 59.4 : durs, sains, cohésifs, secs, propres, exempts de graisse, de cire ou tout autre produit pouvant altérer l'accrochage. Pour les fissures et saignées, il est recommandé de les ouvrir, au besoin avec un grattoir triangulaire, de les dépeussier et, si besoin est, d'appliquer un fixateur de fond ou une impression.

Préparation du produit :

Verser REBMUR progressivement dans de l'eau et un récipient propre.

Malaxer jusqu'à obtenir une pâte homogène.

Laisser reposer 1 à 2 minutes. Rebattre la pâte avant utilisation.

0,5 litre d'eau pour 1 kg de poudre.

Mise en œuvre :

S'applique au couteau ou à la lame à enduire.

Pour la fonction de rebouchage et après préparation, bourrer la pâte à l'aide d'un petit couteau de peintre.

Lisser la surface de l'enduit. Après son application, REBMUR durcit en 30 minutes environ. Vous pouvez le couper après durcissement et le poncer après séchage. Le ponçage s'effectuera au papier de verre fin. Vous pouvez ensuite poser, après application d'une couche d'impression, papiers peints, revêtements souples ou appliquer tous types de peintures. Appliquer un primaire au préalable pour une application sur plâtre. Effectuer un matage ou poncer au préalable pour une application sur anciennes peintures brillantes ou fermées.

Précaution d'emploi :

Le temps de prise peut varier en fonction de la température ambiante :

Température élevée : accélération de la prise.

Température basse : retardement de la prise.

Appliquer entre 8°C et 35°C.

Ne pas appliquer à un taux d'hygrométrie > 70%.

Ne pas appliquer sur des supports gelés ou surchauffés.

Ne pas appliquer dans une atmosphère pouvant créer de la condensation.



Ne pas appliquer en extérieur.

Nettoyage des outils et des mains : à l'eau.

Tenir hors de portée des enfants.

Utiliser dans un endroit bien ventilé.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Le port des gants est conseillé pour l'application.

Documents normatifs à consulter :

EN 16-566 : Peintures et vernis - Enduits de peintures pour travaux intérieurs et/ou extérieurs - Adaptation des enduits aux normes européennes.

NFT 36-005 : caractérisation des produits peintures.

DTU 59.1 (NFP 74-201) : travaux de peinture des bâtiments.

DTU 59.4 (NFP 74-204) : mise en œuvre des papiers peints et des revêtements muraux.

Le produit doit être mise en œuvre conformément aux réglementations en vigueur et à nos recommandations. Les temps de séchage sont donnés à titre indicatif et dépendent du support, de l'épaisseur appliquée, et des conditions ambiantes.

Stockage et conservation :

Produit garanti 12 mois, facture d'achat faisant foi, dans son emballage d'origine fermé, stocké à l'abri de l'humidité et sans contact direct avec le sol.

Hygiène et sécurité :

Pas d'étiquetage de danger.

Conditionnement :

Existe en 5, 15 et 25 kg



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

La présente fiche annule et remplace toute fiche antérieure relative à ce produit. La présente fiche descriptive a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles. Toutefois, ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.